



Les attaques contre le pouvoir judiciaire et les avocats sapent l'Etat de droit et empêchent l'établissement des responsabilités au Sri Lanka

Le système judiciaire du Sri Lanka n'est pas en mesure de garantir l'établissement des responsabilités dans les cas de violations des droits de l'homme et crimes de guerre, car l'indépendance et l'impartialité du pouvoir judiciaire sont profondément compromises et les avocats font l'objet d'actes d'intimidation, d'entraves, de harcèlement et d'interférences abusives.

- Depuis la fin du conflit en 2009, le gouvernement a systématiquement démantelé les entraves institutionnelles restreignant son pouvoir.
- Les procédures de nomination et de destitution des juges sont devenues profondément politisées. La destitution illégale de la Présidente de la Cour Suprême en 2013 a eu un impact et des répercussions profondes et diffuses sur le pouvoir judiciaire.
- Les juges et les avocats restent vulnérables face aux intimidations, aux menaces et à l'ingérence du pouvoir exécutif.
- Ces conditions aggravent l'impunité et sapent l'Etat de droit

Il n'y a eu que peu voire aucun progrès au niveau national dans les enquêtes et la résolution de cas de violations de droits de l'homme en conformité avec le droit international.

- Ceci est vrai même pour les cas les plus emblématiques, et en dépit des appels réitérés lancés par la communauté internationale et la société civile sri lankaise, et les recommandations formulées par les organes nationaux (y compris la Commission des enseignements et de la réconciliation).

Les victimes de violations graves des droits de l'homme et de crimes de guerre se verront nier leur droit reconnu par le droit international à avoir accès à un recours effectif et une réparation appropriée, y compris le droit à la vérité et à la justice, à moins que la communauté internationale ne garantisse la création d'un mécanisme d'établissement des responsabilités au Sri Lanka qui soit crédible, indépendant et impartial.

I. La destitution de la Présidente de la Cour Suprême et des juges

Aujourd'hui, il n'existe pas au Sri Lanka de procédure transparente, indépendante, impartiale et équitable pour la destitution ou la discipline des juges.

La destitution illégale et profondément politisée de la Présidente de la Cour Suprême, Me. Shirani Bandaranayake, en janvier 2013, suivie par la nomination tout autant politisée de Me. Mohan Peiris pour lui succéder, est emblématique.

La destitution de la Présidente de la Cour Suprême, Me. Bandaranayake a été largement condamnée pour avoir enfreint les normes internationales relatives à l'indépendance du pouvoir judiciaire et pour avoir violé plusieurs obligations du droit international des droits de l'homme, y compris :

- le droit à une audience publique ;
- le droit d'être informé dans un court délai des motifs de l'accusation et des preuves contre elle ;
- le droit de convoquer, de confronter et de procéder à un contre-interrogatoire des témoins ;
- le droit de disposer du temps nécessaire pour préparer sa propre défense ;
- le droit d'être défendu par un avocat de son choix ;
- le droit de faire appel, et
- la nécessité de présenter des preuves.

Le Comité des Droits de l'Homme des Nations Unies avait déjà dénoncé en 2003 que l'absence d'une procédure équitable pour la destitution des juges constituait une violation des obligations du Sri Lanka en vertu du Pacte international relatif aux droits civils et politiques.

Par conséquent, les membres du pouvoir judiciaire restent vulnérables face aux menaces de destitution ou de procédures disciplinaires pour des raisons politiques. Dans un tel climat, les victimes de violations graves des droits de l'homme et de crimes reconnus par le droit international ne peuvent pas dépendre des seuls mécanismes nationaux pour obtenir justice et une réparation.

II. La politisation des nominations judiciaires

Le 18^{ème} amendement de la Constitution, adopté en 2010, attribue au Président Mahinda Rajapakse un pouvoir unilatéral pour procéder à toutes les nominations à la Cour Suprême, à la Cour d'Appel et au Conseil Supérieure de la Magistrature.

La politisation des nominations judiciaires est devenue plus évidente avec les deux dernières nominations à la Cour Suprême. Dans les deux cas, la nomination a été faite sur la base de la loyauté politique, apparemment sans aucune prise en considération des critères d'ancienneté de service, de compétence, d'intégrité ou d'indépendance.

- En janvier 2013, immédiatement après la destitution de la Présidente de la Cour Suprême Me. Bandaranayake, le Président a nommé son ancien conseiller juridique et Procureur Général Me. Mohan Peiris en tant que nouveau Président de la Cour Suprême. Me. Peiris n'a jamais exercé de fonctions judiciaires. Pendant ses 33 mois de mandat de Procureur Général, il n'a jamais poursuivi un seul cas de crime commis contre un journaliste, un défenseur des

droits de l'homme ou un avocat. En novembre 2011, il aurait apparemment induit en erreur le Comité contre la Torture des Nations Unies quant à la situation d'un journaliste disparu, M. Prageeth Eknaligoda, indiquant sans aucun fondement qu'il s'était installé dans un pays étranger.

- En janvier 2014, le Président Mahinda Rajapakse a nommé Me. Buvaneka Aluvihare, la huitième personne la plus junior du bureau du Procureur Général, à la Cour Suprême. Me. Buvaneka Aluvihare est une des deux personnes ayant poursuivi et obtenu la condamnation du Général Sarath Fonseka, le rival principal du Président dans le cadre des élections de 2010.

D'autres candidats, de toute évidence bien mieux qualifiés, mais qui avaient prononcé des décisions défavorables au gouvernement, ont apparemment été écartés dans la procédure de nomination. Par exemple, le Président de la Cour d'Appel, M. le Juge Sriskanderajah, aurait normalement dû être nommé à la Cour Suprême, si son ancienneté de service et son intégrité, ses compétences et son indépendance, depuis longtemps reconnues, avaient été prises en compte. Toutefois, il avait émis un jugement contraire aux souhaits du Président dans le cas concernant la destitution de la Présidente de la Cour Suprême Me. Bandaranayake, où il avait cassé les conclusions du Comité parlementaire restreint (Parliamentary Select Committee) qui constituaient le fondement pour sa destitution.

III. L'impunité pour les attaques contre les juges et les avocats

Depuis la fin du conflit, des avocats impliqués dans des cas de violations de droits de l'homme ont continué à faire l'objet de plusieurs formes d'attaques, ayant pour but de les intimider et de les dissuader, telles que des violences physiques, y compris des attaques à la grenades et des incendies criminels; des menaces de mort ou de violence; harcèlement et menaces sur leur carrière professionnelle, notamment à travers des publications diffamatoires et provocatrices sur les sites internet du gouvernement. Les juges ont également dû faire face à des méthodes similaires. Jusqu'à présent, personne n'a été poursuivi pour ces attaques.

Parmi les incidents des derniers 18 mois :

- Le Président de la Cour d'Appel et un deuxième juge ont reçu des appels téléphoniques menaçants à la veille de l'audience sur la destitution de Me Bandaranayake.¹ Un juge de la cour du district de Mannar a été menacé par un membre du Conseil des Ministres pour qu'il change sa décision; lorsqu'il a refusé, une foule s'est présentée dans son tribunal et a lancé des pierres.
- Quatre avocats chargés de contester la destitution de Me Bandaranayake ont reçu des lettres de menaces et ont été calomniés à travers des affiches publiques placardées dans toute la capitale Colombo, les accusant d'être des terroristes.² Un autre avocat, également chargé de contester la destitution, a été victime d'actes d'intimidation et menacé par quatre hommes armés.³ Un avocat qui travaillait sur le dossier d'allégations de faute grave à l'encontre de

¹ Justice Sriskandarajah et Justice Anil Gooneratne.

² Romesh de Silva PC, Jayampathi Wickremarathna PC, JC Weliamuna et MA Sumanthiran.

³ Gunaratne Wanninayake.

Me. Mohan Peiris a reçu des menaces de mort à au moins deux occasions.⁴ Dans les jours qui ont suivi l'adoption par le Barreau du Sri Lanka de trois résolutions condamnant la destitution de la Présidente de la Cour Suprême, le bâtonnier du Barreau sortant a entendu trois coups de feu à l'extérieur de son domicile. Le nouveau bâtonnier, qui s'oppose lui aussi à la destitution de Me Bandaranayake, a également reçu des menaces de mort.⁵ Un avocat défenseur des droits de l'homme (et membre du Conseil de *Transparency International*) a été victime d'actes d'intimidation par un groupe d'individus, et le site internet Lank-e-News a déclaré que l'avocat était visé par un projet d'assassinat.⁶ Il avait déjà subi des attaques à la grenade contre sa maison en 2008 et il a été menacé de mort à plusieurs reprises.

- Le secrétaire du Conseil Supérieure de la Magistrature (CSM, organe chargé du contrôle des nominations, promotions, transferts et discipline des juges) a été agressé par quatre hommes armés d'un pistolet et d'une barre de fer dans sa voiture dans un lieu public, suite à quoi il a dû être hospitalisé.⁷ Cette attaque est intervenue après que le CSM (par l'intermédiaire de l'ancienne Présidente de la Cour Suprême, qui était aussi Présidente du CSM) ait refusé d'accepter une convocation à une réunion privée de la part du Président de la République, soit quelques jours avant que l'ancienne Présidente de la Cour Suprême doive émettre une décision sur une proposition de loi controversée. Le CSM s'était immédiatement plaint des ingérences « de tous les côtés » sapant l'indépendance du pouvoir judiciaire, et le Secrétaire avait prévenu que les membres du CSM étaient en danger.

IV. Contexte général de l'impunité et des violations de l'Etat de droit

La situation des juges et des avocats reflète et contribue à une débâcle plus générale des mécanismes nationaux garantissant l'établissement des responsabilités pour les violations des droits de l'homme. Par exemple:

- Aucune poursuite judiciaire n'a eu lieu dans les cas des 22 journalistes qui ont été assassinés, et bien d'autres ayant disparu au cours des six dernières années.
- Aucune arrestation n'a eu lieu dans le cadre du massacre des 17 employés d'organisations humanitaires à Muttur en 2006, malgré l'existence de preuves sur la responsabilité des forces de sécurité du Sri Lanka.
- Par rapport à l'exécution en 2006 de cinq étudiants à Trincomalee, 12 officiers des forces opérationnelles spéciales ont été arrêtés au début de juillet 2013 ; cependant leur chef, accusé d'avoir ordonné l'opération,⁸ a été promu au poste d'inspecteur général adjoint en avril 2013 et a été transféré dans la province orientale en juin 2013.

⁴ Nagananda Kodituwakku.

⁵ Wijedasa Rajapaksa PC (le bâtonnier du Barreau sortant), Upul Jayasuriya (le nouveau bâtonnier).

⁶ JC Weliamuna.

⁷ Manjula Tillekaratne.

⁸ L'accusation et le nom du chef sont mentionnés dans un rapport de la commission de droits de l'homme publié en 2006.